



En cordage, il y avait plusieurs types selon l'usage, dans le Midi, du temps du halage :

- + Pour s'amarrer à demeure dans un port, à Bordeaux, sur un ponton, on utilisait une "maille", un cordage en chanvre avec la partie centrale acierée. Le diamètre, devait être de 25mm environ. Quand elle était mouillée, elle pesait "un âne mort", l'hiver elle était raide comme une "baguette de tambour" !
- + Pour s'amarrer dans les écluses, à l'arrière, on avait "le cap arrière". C'était un cordage ultra souple de diamètre 40/50 mm, entièrement en chanvre. Il était donc facile de se larguer tout seul. Bon ! il ne fallait pas le mouiller ! On ne le sortait qu'en route et quand il pleuvait, on y mettait une bâche dessus.
- + Pour le cordage de halage, on utilisait une petite maille, de diamètre 16mm environ. On l'appelait la "maillette". Il fallait un cordage souple, léger, mais pas forcément très résistant, car une fois que le bateau est lancé, il suffit de maintenir une force constante. À chaque écluse, mais parfois aussi souvent à des ponts, il fallait larguer cette maillette et la relancer après que l'ouvrage ait été franchi. Souvent, il fallait donc la lancer du bateau à terre et elle traînait régulièrement dans l'eau. Lors de croisement de bateau, on la "noyait" au fond de l'eau, quelque chose de léger était donc indispensable. Sur des cartes postales anciennes, on voit cette longue maillette enroulée sur le "capion" (étrave). [Pour plus d'efficacité, quand on se remorque, il faut que le bateau remorqué soit le plus loin possible du remorqueur. Si bien qu'à vide, souvent la remorque (câble) n'est pas tendue.]